

Compte rendu du CA du mercredi 8 mars 2023

Membres présents : Sylvie DAVID – Anne FRANCO – Sylvie PEDROARENA – Brigitte PLANTY – Gilles ROUSSEL.

Membres excusés : Valérie BONDENET – Paulette GARRET – Elena ZIMMERMANN.

La séance débute à 14h 15.

1- Approbation du compte rendu du CA du 1^{er} février 2023 :

Le compte rendu est approuvé après relecture et introduction de quelques corrections.

À l'occasion de cette relecture, plusieurs questions sont abordées :

- le questionnaire élaboré par François Martin et envoyé par Brigitte Planty aux collègues de l'ARELAB permettra de connaître les conditions d'enseignement des LCA prévues dans les établissements de l'académie pour la rentrée prochaine : les DHG arrivent en janvier, on sait alors s'il y a des suppressions de postes ou non, mais entre janvier et juin, des négociations et des ajustements sont possibles, d'où l'intérêt de connaître la situation de départ ; au lycée Pergaud, Valérie Bondenet reste vigilante pour le maintien de l'option latin ;
- les demandes de mutations intra-académiques sont désormais ouvertes : Brigitte Planty va transmettre aux collègues de l'ARELAB la liste des postes de Lettres classiques vacants dont elle a eu connaissance ; l'IPR Mme Clo-Saunier a reçu cette information selon laquelle il y aurait à la rentrée 38 stagiaires dans l'Académie, dont 2 en Lettres classiques ; Sylvie Pedroarena fait remarquer que dans certains établissements l'accueil de stagiaires au détriment de titulaires est un moyen de faire disparaître des heures, voire des postes ;
- concernant la certification, le Rectorat ne dispose pas de liste officielle des professeurs détenteurs de ce diplôme ; apparemment, aucun professeur n'enseigne actuellement dans l'Académie le latin ou le grec avec la certification.

2. La demande d'audience auprès du cabinet de la Rectrice :

Pour la formulation de la demande d'audience faite au nom de l'ARELAB, il faut réfléchir aux sujets d'inquiétude à faire valoir et à la composition de la délégation.

Mme Clo-Saunier souhaite pouvoir nous accompagner pour cette audience : on salue l'engagement de notre IPR.

Les sujets retenus pour la rédaction de la demande sont les suivants :

- la situation des Langues anciennes dans l'Académie (avec en particulier le regroupement d'heures dans de nombreux établissements) : Sylvie Pedroarena estime que pour la date de la demande, il faut attendre les résultats du questionnaire envoyé aux collègues, ce qui permettra de disposer lors de l'audience d'informations précises et d'arguments concrets ;
- l'absence de spécialité LLCA à Besançon (alors qu'elle figure dans les brochures de l'ONISEP) ;
- les affectations des stagiaires.

La délégation serait composée de :

- Brigitte Planty, en tant que Présidente de l'ARELAB et enseignante en collège ;
- Anne Franco, en tant que membre du CA et enseignante en lycée ;
- Sylvie David, en tant que membre du CA et enseignante à l'université.

3. Organisation de la sortie culturelle du 3 juin 2023 :

Gilles Roussel rend compte des démarches qu'il a effectuées pour préparer la sortie.

Pour la visite du centre-ville de Vienne et du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, la personne en charge des visites de groupes n'est disponible que le matin. Le groupe doit impérativement être limité à 25 personnes ; le coût de la visite s'élève à 215 €. Un devis doit être établi mais l'ARELAB n'aura pas à verser d'acompte.

On inscrira les personnes intéressées par la sortie dans l'ordre d'arrivée des demandes et on clôturera les inscriptions dès que le nombre de 25 personnes sera atteint.

Pour le transport, on pourrait demander un car de taille plus petite mais il n'est pas sûr que la compagnie en possède ; en outre, cela ne serait pas forcément moins cher.

Pour la visite de Saint-Romain-en-Gal qui aura donc lieu l'après-midi, Gilles Roussel attend encore une réponse du Musée.

Les membres du CA remercient Gilles Roussel pour son implication dans l'organisation de cette sortie.

4. Informations et questions diverses :

- **Les stages de bassin :**

Ils sont très appréciés des participants qui peuvent ainsi échanger et trouver un nouvel élan ; ils sont également très importants pour permettre la liaison collège-lycée ; enfin, ils sont l'occasion de faire connaître l'ARELAB et de recueillir de nouvelles adhésions.

- **Les conférences comme autres occasions de rencontres et d'échanges :**

Sylvie Pedroarena met en avant aussi l'intérêt d'organiser des conférences pour stimuler les échanges professionnels et lutter contre l'isolement de certains collègues seuls représentants de leur discipline dans leur établissement. On pourrait par exemple solliciter l'Association Guillaume Budé.

- **Inscriptions au concours de l'ARELAB :**

À ce jour sept établissements se sont inscrits au concours : 2 lycées pour l'affiche présentant l'option latin et grec ; 5 collèges pour l'affiche présentant l'option latin et grec et l'option FCA.

- **Réactualisation des publications :**

Antide Petit a commencé à saisir le texte du recueil sur les *Pirates, Brigands et Empires* de Jean-Claude Carrière pour qu'il soit disponible sous forme numérique ; mais des interrogations demeurent sur l'obtention des droits de reproduction des textes et des traductions de la CUF.

- **Les rendez-vous de l'Antiquité de Lyon du 22 au 24 mars (PNF) :**

Brigitte Planty s'y rendra, ainsi que Julie Petit, chargée de mission auprès de l'IPR. Cette année, l'*Odyssée* et l'*Énéide* sont à l'honneur, avec une lecture publique internationale de l'*Énéide* programmée le vendredi 24 mars dans le cadre du Festival Européen Latin-Grec.

- **Présentation du parcours *Mare nostrum* :**

Lors de la prochaine AG de la CNARELA, Brigitte Planty fera une brève présentation du parcours *Mare nostrum* réalisé dans l'académie de Besançon.

- **Dispositif des AED en pré-professionnalisation :**

Une discussion s'engage sur l'attrait de ce dispositif mais aussi sur ses contraintes, en particulier l'obligation de s'inscrire dans un Master MEEF, alors que le Master Recherche reste une voie très formatrice pour l'obtention du Capes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h 30.

Secrétaire de séance : Sylvie DAVID